

INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales, la Ville de Bourg en Bresse publie ci-dessous les données synthétiques en euros relatives à sa situation financière (compte administratif 2018).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate DGCL, communes de 20 000 à moins de 50 000 hab (comptes de gestion 2016)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 251,11	1 237,00
2	Produit des impositions directes/population	608,37	628,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 511,91	1 423,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	290,54	253,00
5	Encours de dette/population	1 031,58	1 109,00
6	DGF/population	182,23	213,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	61,91%	60,50%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	90,99%	94,50%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	19,22%	17,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	68,23%	77,90%